

L'intégration des droits des personnes LGBTQI¹ au Programme international de formation aux droits humains



¹ Personnes LGBTQI : personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles, transgenres, queer et intersexuées. Nous utilisons le terme LGBTQI, tout en reconnaissant que d'autres termes sont utilisés dans d'autres cultures ou d'autres contextes.

Écriture et développement

Jean-Sébastien Vallée, Spécialiste principal en éducation

Vincenza Nazzari, Directrice de l'éducation

Frédéric Hareau, Directeur des programmes

Marie-Pierre Arsenault, Chargée de programme, PIFDH

Ariane Duplessis, Chargée de programme, PIFDH

Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains

666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1100

Montréal, Québec

Canada, H3A 1E7

Tél. : 514.954.0382

Courriel : info@equitas.org

Site web : www.equitas.org

© Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains, 2017

Cette publication peut être diffusée et utilisée par une organisation dans le cadre d'activités d'éducation aux droits humains, à condition que la source soit mentionnée et qu'Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains en soit préalablement avisé.

Aucune partie de cette publication ne peut être modifiée, distribuée sous toute autre forme ou par tout autre moyen, ou sauvegardée dans une base de données ou de récupération sans l'autorisation d'Equitas. La reproduction et l'utilisation commerciale sont interdites.

À moins d'indication contraire, le contenu de ce recueil est la propriété intellectuelle d'Equitas.

Un succès pour Equitas

L'intégration des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles, transgenres, queer et intersexuées (LGBTQI) au Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) représente un succès pour Equitas. Lors des évaluations de fin de programme des dernières années, la thématique des droits des personnes LGBTQI représentait l'un des plus importants apprentissages et l'un des plus importants changements de perception pour les participantes et les participants. Les commentaires de quelques personnes à ce sujet sont éloquentes.

« Les LGBTI. C'est à l'issue des activités que je me suis rendue compte qu'ils ont des droits et c'est un groupe faisant partie des groupes à protéger lorsque leurs droits sont violés du fait de leur orientation sexuelle. Ils sont avant tout des êtres humains et que leur dignité doit être respectée. » PIFDH 2015

« Ma perception sur les droits des personnes LGBT. Avant je ne pouvais pas m'imaginer défendre les droits de ces personnes, le PIFDH m'a permis de comprendre que si nous défendons les droits humains nous devons les défendre dans sa cité. » PIFDH 2016

Au cours des dernières années, le PIFDH a intégré à son contenu pédagogique plusieurs éléments qui ont permis d'atteindre des résultats intéressants. Dans ce document, nous expliquerons pourquoi la thématique est intégrée au programme, comment nous l'intégrons, quelles ont été les étapes à travers les années pour réussir à intégrer cette thématique, quels sont les facteurs qui en expliquent le succès et quels sont les défis qui ont été rencontrés.

Pourquoi au PIFDH?

Le PIFDH est au cœur des activités d'Equitas. Depuis 38 ans, cette formation de 3 semaines réunit chaque année à Montréal plus de 90 participantes et participants en provenance d'environ 45 pays.

Le but du PIFDH est de renforcer la capacité des organisations et des institutions des droits humains de mettre en œuvre des activités d'éducation aux droits humains visant à bâtir une culture des droits humains. Afin de bâtir cette culture des droits humains, il est important de réfléchir à l'inclusion de chaque individu de la société, indépendamment de son origine, sa religion, son statut social, son âge, ses convictions politiques, son identité de genre ou son orientation sexuelle.

Les participantes et participants du PIFDH se mobilisent pour la construction d'une culture des droits humains où ceux-ci sont promus et protégés pour tous les individus. Il est important de rappeler aux éducatrices et aux éducateurs que les droits humains sont interconnectés, et que la perte d'un droit peut avoir une incidence sur d'autres droits. De même, la promotion de certains droits peut appuyer la mise en œuvre d'autres droits. La promotion et la protection des droits humains des minorités ethniques, des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des populations autochtones est semblable à la promotion et la protection des droits des personnes LGBTQI.

De plus, les personnes LGBTQI représentent un groupe marginalisé dans plusieurs pays où leurs droits fondamentaux sont bafoués. Le cadre légal et/ou les pratiques sociales ont contribué à les marginaliser. Leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de base leur sont souvent niés.

Des violations des droits humains des personnes LGBTQI continuent de se perpétrer dans 73 pays, où des lois qui les criminalisent existent. Dans 13 États membres des Nations Unies ou parties de ces États les relations sexuelles entre personnes de mêmes sexes peuvent être passibles de mort.²

Le PIFDH est approprié à l'introduction de cette thématique puisqu'il est assez long pour laisser le temps aux participantes et aux participants de se familiariser avec le sujet, d'en débattre et de faire évoluer leur pensée. Le programme offre également un environnement sécuritaire et international où les participantes et participants se sentent plus ouverts à la discussion et sont hors de leur contexte culturel habituel.

Quelques citations

« Ma compréhension du concept LGBTQ et les échanges avec eux m'ont amené à me rendre compte de la vraie face du problème de discrimination dont ils souffrent et m'ont, en plus, amené à saisir que leur combat pour plus de droits devrait être le nôtre à tous comme défenseur des droits humains. »

Participant, PIFDH 2016, Réponse dans le questionnaire d'évaluation à la fin du Programme.

« Cette partie est pour moi la plus importante du formulaire car en m'inscrivant au PIFDH, j'ai souhaité apprendre un peu plus sur les droits des minorités et je pensais que ce serait simplement théorique. Mais j'ai eu comme un choc le fait de me retrouver avec des participants qui travaillent autour de cette problématique, des homosexuels et transgenres. J'avais compris à la fin du PIFDH que bien que travaillant dans le domaine des droits humains depuis des années, je ne m'étais pas encore libéré moi-même des pesanteurs culturelles et religieuses. Le grand choc avait été vécu pendant les exercices pratiques. Moi et mon groupe avions choisi de présenter notre travail sous forme de sketch. Par rapport à mon rôle, j'avais pour partenaire direct une dame, partenaire d'Equitas. Avec elle nous avions formé un bon duo. Et apparemment les gens avaient apprécié ce petit sketch. Mais j'étais surpris d'apprendre le lendemain au cours d'une activité à l'agora que la dame était transgenre car elle l'avait déclaré elle-même. Donc je venais de partager la même scène avec une transgenre. Le choc était terrible. Mais un ou deux jours avant la fin du PIFDH j'ai commencé à me poser la question de savoir est-ce que défendre les droits des minorités sexuelles est-ce différent de la défense des droits de l'enfant, des droits des prisonniers, des droits des journalistes... Je commençais à comprendre qu'en tant que défenseur des droits humains je ne pouvais pas exclure d'autres couches sociales et j'avais l'obligation de promouvoir l'accès de tous sans exception à l'éducation, à la justice équitable, à la santé, à l'emploi... Pour moi ça c'est un grand changement. »

Participant, PIFDH 2016, Réponse dans le questionnaire de suivi 6 mois après le programme.

² ILGA (2016). *Homophobie d'État : Une enquête mondiale sur les lois qui criminalisent la sexualité entre adultes consentants de même sexe* : www.ilga.org.

Où et comment intégrons-nous cette thématique dans le programme?

L'intégration dans le processus de candidature

Dès le processus de candidature, la thématique est mentionnée dans le protocole d'engagement qui doit être signé par la directrice ou le directeur de l'organisation et par la candidate ou le candidat. Dans ce protocole, il est mentionné que la candidate ou le candidat s'engage à :

*« ...faire preuve d'ouverture d'esprit et respecter les autres participant(e)s et tous les individus impliqués dans le programme, en vertu du Code de déontologie d'Equitas et de sa politique contre le harcèlement sexuel, la discrimination fondée sur **le sexe et le harcèlement en raison de l'orientation sexuelle**.*

'Le code de déontologie d'Equitas exige des participantes et participants, des animatrices et animateurs, du personnel de soutien et d'Equitas, le respect de la dignité, des valeurs, de la religion et de la culture de tout un chacun, indépendamment de la race, du sexe, de la nationalité ou de l'ethnie, de la religion, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou d'une incapacité physique.' »

La sélection des participantes et participants

Nous envoyons également les formulaires de candidature au programme à plusieurs organisations qui travaillent sur les droits des personnes LGBTQI et portons une attention particulière à cette question lors de la sélection de participantes et participants. En guise de résultats, au sein de la centaine de participants prenant part au PIFDH, huit (8) participantes et participants en 2015 et treize (13) en 2016 travaillaient sur les droits des personnes LGBTQI ou incluaient des personnes LGBTQI comme groupe cible.

L'intégration dans le contenu pédagogique

Equitas intègre l'enjeu des droits des personnes LGBTQI dans le PIFDH de différentes manières et à différents niveaux.

Dès le début du PIFDH, lors de la session de préparation de l'équipe d'animation, des questions liées à la diversité, au respect des droits des personnes LGBTQI et aux défis potentiels qui pourraient survenir durant le PIFDH sont soulevées et discutées.

Le Guide du Programme qui est remis à chaque participante et participant mentionne le Code de déontologie, les principes éthiques, les règles de conduite et la politique sur le harcèlement sexuel. Tous ces éléments font mention de la discrimination fondée sur le sexe, le genre ou l'orientation sexuelle et sont présentés avec les participantes et participants lors du premier jour du PIFDH durant la séance d'orientation et dans les classes par chaque animatrice et animateur lors de l'élaboration des principes de vie de groupe.

La définition de la notion de genre est introduite progressivement à travers le programme. Un court texte sur la notion de genre est présenté et discuté dès la première journée. Un des objectifs du *Courant 3 – Développer une culture mondiale des droits humains* (introduit lors de la troisième journée du programme) permet aux participantes et participants d'analyser le concept d'égalité de genre et de réfléchir à sa mise en application dans leur société. Une activité est réalisée sur les définitions se rapportant aux personnes LGBTQI, la notion de genre, d'identité de genre et d'égalité de genre et sur les mythes véhiculés sur les personnes LGBTQI.

Il est important de mentionner que plusieurs questions qui sont posées dans les discussions de débriefage en groupes, menées après les activités tout au long des trois semaines du programme, abordent les notions de genre et les droits des personnes LGBTQI. De plus, tout au long du programme, l'équipe d'Equitas discute avec l'équipe d'animation des questions soulevées et des enjeux liés aux droits des personnes LGBTQI lors des évaluations de fin de journée. L'expérience des membres de l'équipe d'animation et de l'équipe d'Equitas sur ces questions permet un échange riche et apporte des solutions et des pistes de réflexion en lien avec les enjeux et les discussions qui surgissent.

La thématique des droits des personnes LGBTQI est également soulevée par les personnes ressources qui traitent du principe de l'universalité des droits humains et de la dignité humaine dans une session plénière au début de la deuxième semaine du programme. Dans ce contexte, le principe d'universalité affirme que les droits humains sont inhérents à tous les êtres humains partout dans le monde et doivent être protégés. Le principe de dignité humaine affirme que, du seul fait d'être un être humain, toute personne a droit au respect et ce, quels que soient son âge, sa culture, son genre, son orientation sexuelle, son statut social, son état civil ou ses convictions politiques.

Une session de deux heures sur les droits des personnes LGBTQI a lieu au début de la deuxième semaine du programme. Cette session représente une occasion de partager de l'information sur la situation des personnes LGBTQI et les défis liés aux droits humains auxquels elles sont confrontées à travers le monde. La session permet également d'identifier des stratégies afin de répondre à ces défis et d'explorer de potentielles activités de collaboration et de réseautage sur cette thématique. Des membres de la communauté LGBTQI montréalaise provenant de différentes régions de monde sont invités à partager leur parcours et à discuter avec les participantes et participants de stratégies d'actions. Il est important de noter que les groupes pour cette session sont divisés selon deux niveaux : un niveau de base pour les personnes qui ont peu de connaissances sur les droits des personnes LGBTQI et un niveau plus « avancé » pour les personnes qui ont des connaissances ou qui travaillent sur cet enjeu.

Parfois, des sessions spécifiques sont organisées lors du midi pour les participantes et participants qui voudraient approfondir la question (comme en 2015 avec le midi-causerie).

La notion d'égalité de genre est une partie clé du plan individuel, qui est une composante du PIFDH et est conçu pour permettre aux participantes et participants d'élaborer un plan concret pour mettre leur apprentissage en action à leur retour dans leurs organisations. Les notions liées à l'égalité de genre sont abordées tout au long du développement du plan individuel.

Nous avons inclus dans le manuel de ressources un texte du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, sur l'égalité et l'inclusion des personnes LGBTQI, intitulé *Commentaires lors de l'évènement du Groupe de haut niveau sur les personnes LGBT - Ne laissez personne derrière : Égalité et inclusion dans le développement de l'agenda post-2015*. Les participantes et participants doivent lire ce texte lors de la deuxième semaine du programme et en discuter avec leur groupe lors d'un retour en début de journée. Cet ajout au manuel de ressources démontre que l'enjeu des droits des personnes LGBTQI reçoit un soutien international important.

Quelles sont les étapes que nous avons suivies?

Depuis plus de vingt ans, Equitas intègre l'enjeu des droits des personnes LGBTQI dans le PIFDH de différentes manières et à différents niveaux.

Dans les années 80 et 90, le contexte mondial pour la défense des droits des personnes LGBTQI n'était pas ce qu'il est aujourd'hui et peu d'organisations abordaient cet enjeu. Même si la situation est toujours difficile dans plusieurs pays, des progrès ont été accomplis vers un plus grand respect des droits humains des personnes LGBTQI au cours des 10 dernières années. En 2006, 29 experts de 25 pays ont adopté les *Principes de Jogjakarta sur l'application du droit international pour la protection des droits humains relatifs à l'orientation sexuelle et l'identité de genre*.³ En date de 2016, il existe maintenant 88 institutions nationales de droits humains qui incluent l'orientation sexuelle dans leur travail de droits humains. 22 États reconnaissent les unions homosexuelles, par le mariage.⁴ De plus, un grand progrès a été accompli aux Nations Unies. En juillet 2016, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a nommé M. Vitit Muntarbhorn en tant qu'Expert indépendant des Nations Unies sur la protection contre la violence et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Au PIFDH, depuis 1996, la thématique des droits des personnes LGBTQI est soulevée par les personnes ressources qui traitent du principe de l'universalité des droits humains dans une session plénière.

Dans les premières années du programme, les enjeux liés à l'orientation sexuelle et l'identité de genre étaient abordés de façon sporadique par les participantes et participants et les animatrices et animateurs. À travers les années, Equitas a ajouté des questions et des activités qui ont assuré l'intégration des discussions sur les droits des personnes LGBTQI dans la formation.

La session spécifique abordant les droits des personnes LGBTQI a beaucoup changé à travers les années. Cette session a eu lieu chaque année depuis 1995.

Dans les années 90, une session sur cette thématique était annoncée de façon individuelle à chaque personne par écrit. Seules les personnes intéressées étaient informées du lieu exact de la rencontre et participaient de façon anonyme. Cette session avait lieu le samedi ou en soirée après les heures du programme. Cette session s'est tenue de façon sporadique jusqu'en 2006.

Dans ce contexte, de 2006 à 2010, la session au PIFDH a changé. Elle avait toujours lieu à l'extérieur des heures du programme et était optionnelle. La session portait sur les droits des personnes LGBTQI et était suivie d'une visite à la Fondation Émergence (organisation communautaire qui organisait la journée internationale contre l'homophobie) ainsi que d'un tour guidé du « village gai » de Montréal.

À partir de 2011, nous avons décidé de mettre un accent plus important sur les droits des personnes LGBTQI et d'inviter des membres de la communauté LGBTQI à venir partager leurs expériences avec les participantes et participants. La session avait lieu le samedi ou en soirée et était optionnelle. En 2015, nous avons intégré la session dans le programme régulier. C'est en 2016 que cette session obligatoire depuis 2015 a été intégrée dans la programmation de jour.

³Principes de Jogjakarta: http://www.yogyakartaprinciples.org/principles_fr.htm

⁴ ILGA (2016). *Homophobie d'État : Une enquête mondiale sur les lois qui criminalisent la sexualité entre adultes consentants de même sexe* : www.ilga.org.

Quels sont les facteurs qui ont permis de réussir?

Tel que mentionné au début de ce texte, l'enjeu des droits des personnes LGBTQI prend une importance particulière dans la réflexion sur le but ultime de l'éducation aux droits humains, c'est-à-dire de bâtir une culture des droits humains où toutes les personnes sont incluses et participent à la société. Nous utilisons toujours l'approche fondée sur les droits humains comme cadre de référence pour nos interventions. Plusieurs facteurs ont permis à Equitas de réussir l'intégration de cet enjeu.

Tout d'abord, le fait que l'enjeu des droits des personnes LGBTQI soit intégré de façon transversale dans le contenu renforce l'impact, car le principe d'indivisibilité des droits humains nous rappelle que les droits humains, que ce soit les droits civils, politiques, sociaux, économiques, culturels ou collectifs, doivent être traités en tant que corps indivisible et requièrent un même respect.

De plus, l'approche participative du programme permet aux participantes et participants d'entamer une réflexion critique importante. L'approche participative est une approche pédagogique fondée sur la conviction que le but de l'éducation est de développer la capacité des gens à façonner leur propre monde en analysant les forces sociales qui ont, par le passé, limité leurs options. Une approche participative dans l'ÉDH permet de promouvoir et de valoriser le partage des connaissances et des expériences individuelles en matière de droits humains et de favoriser la réflexion critique quant aux croyances et valeurs personnelles. L'approche se fonde sur des principes de respect et d'apprentissage mutuels et elle recherche et inclut la voix des apprenantes et apprenants dans le processus d'apprentissage. Elle permet aux individus issus de divers milieux et ayant une culture, des valeurs et des croyances différentes d'apprendre ensemble ainsi que les uns des autres.

Une emphase particulière est mise pendant tout le programme sur la réflexion et l'analyse critique et sur la mise en pratique des apprentissages acquis dans le développement de stratégies pour des actions futures. Le contenu et le processus du programme permettent aux participantes et participants d'élargir leurs points de vue d'eux-mêmes, des autres et de leur société et de prendre des mesures pour le changement social ou de transformation qui sont compatibles avec les valeurs et les normes des droits humains.

Nous reconnaissons également que toutes les personnes qui participent au programme ne sont pas au même niveau et que les discussions doivent avoir lieu de façon progressive et adaptées aux différents niveaux des participantes et participants. Les sessions spécifiques sur les droits des personnes LGBTQI apportent des informations essentielles dans un contexte où les groupes peuvent se familiariser avec le sujet (pour les groupes de base) ou approfondir les stratégies d'action (pour les groupes avancés).

Voici quelques facteurs/idées qui ont permis à Equitas de faire de l'inclusion des droits des personnes LGBTQI au PIFDH un succès :

- Le fait que le PIFDH se fonde sur les valeurs et les principes des droits humains et promeut explicitement que ces valeurs et principes représentent notre « contrat commun » renforce l'inclusion de cet enjeu au programme. En plus des notions de respect de l'orientation sexuelle incluses dans le formulaire de candidature et le code de conduite, dès le début du programme, nous établissons un environnement sécuritaire pour le partage d'expérience en établissant des règles à suivre pour une discussion harmonieuse et respectueuse.
- Les enjeux liés aux droits des personnes LGBTQI ont été introduits de façon progressive au fil des ans. Ainsi, les leçons apprises d'année en année nous ont permis de planifier l'intégration de cet enjeu de façon appropriée. Tel que mentionné plus haut, le contexte mondial changeant a également favorisé une plus grande ouverture et acceptation internationale.

- Nous nous assurons de diffuser l'appel de candidature dans les réseaux LGBTQI et sélectionnons des participantes et participants qui travaillent sur les droits LGBTQI. La participation d'un groupe significatif qui travaille sur le sujet renforce l'intégration et la profondeur des discussions. De plus, le fait d'avoir parmi le groupe des participantes et participants qui défendent les droits des personnes LGBTQI permet de démystifier une réalité peu connue de plusieurs personnes qui participent au programme.
- Nous abordons le sujet avec les employées et les employés et l'équipe d'animation afin qu'ils soient informés et confortables à aborder le sujet ainsi qu'en mesure de répondre aux questions des participantes et participants et de faciliter les discussions.
- Nous avons adapté le matériel pédagogique en transformant le vocabulaire pour qu'il soit plus inclusif et représentatif de la réalité des personnes LGBTQI. Par exemple, la définition du concept d'égalité de genre a été élargie pour inclure les réalités des personnes LGBTQI.
- Plusieurs personnes ressources incluent les droits des personnes LGBTQI dans leurs présentations.
- L'équipe de gestion d'Equitas est impliquée dans la présentation de la thématique et dans la justification de l'importance et la pertinence qu'elle a dans le programme. Les participantes et participants comprennent ainsi toute l'importance que l'enjeu de l'inclusion de toutes et tous prend pour Equitas et pour le mouvement des droits humains.



Les participant-e-s au PIFDH 2016 créent une toile collective sous le thème de la diversité.

Quels ont été les défis?

L'intégration des droits des personnes LGBTQI au PIFDH n'est pas sans défi. Nous considérons tout de même que la réflexion sur les droits des personnes LGBTQI représente une opportunité d'apprentissage, plus qu'un défi. Voici quelques-uns des défis auxquels nous avons fait face et les manières dont nous tentons de les surmonter.

- Le niveau d'ouverture diffère d'une personne à une autre.

Les questions et discussions menées lors du programme présentent des idées basées sur les valeurs des droits humains. Plusieurs personnes seront amenées à remettre en question leurs idées préconçues. Le PIFDH pousse la réflexion critique des participantes et participants en leur demandant de questionner les idées préconçues. L'enjeu des droits des personnes LGBTQI est lié lors des discussions aux questions de non-discrimination et d'égalité, et ce pour toute personne, quels que soient son origine, sa religion, son statut social, son âge, son identité de genre ou son orientation sexuelle.

- Certains propos homophobes peuvent être véhiculés lors des discussions.

Il est important de rester ouvert au fait que les participantes et participants sont dans un processus d'apprentissage et remettent en question des préjugés ancrés profondément. Le processus participatif et ouvert, sécuritaire du PIFDH permet aux participantes et aux participants d'exprimer leurs croyances et d'utiliser cette prise de parole pour favoriser l'apprentissage. Les discussions s'ancrent toujours dans les principes des droits humains et le respect des principes de vie de groupe. Exprimer des propos différents et parfois stéréotypés, qui sont par la suite discutés et débattus, permet une réflexion profonde qui, nous l'espérons, favorise la remise en question de certaines idées préconçues.

- Répondre adéquatement aux questions choquantes à caractère sexuel.

Dans le contexte de la session où nous invitons des membres de la communauté à témoigner et à répondre aux questions des participantes et participants, il peut arriver que certaines questions à caractère sexuel soient soulevées. Les intervenantes et intervenants de l'organisation qui témoignent sont formés pour répondre à ces questions. Souvent, ils reformulent les questions en utilisant des termes appropriés.

- Étant donné le contexte dans lequel plusieurs participantes et participants vivent et travaillent, il leur est parfois difficile de transposer leurs apprentissages de retour dans leur pays et organisations, car il existe des pressions sociales, légales, culturelles et religieuses.

Nous tentons de soutenir les efforts d'éducation aux droits humains des participantes et participants en leur fournissant des ressources. Nous devons nous rappeler que les changements individuels des participantes et participants mènent à d'autres changements dans les familles, cercles rapprochés, organisations et communautés des participantes et participants. L'ouverture et la compréhension de l'enjeu des droits des personnes LGBTQI constituent une première étape importante vers de plus grands changements.

- La perception de certain-e-s participantes et participants selon laquelle les droits des personnes LGBTQI sont parfois associés à un agenda occidental.

Nous abordons cette question à travers le respect des droits humains pour toutes et tous et le concept d'universalité des droits humains. Plusieurs participantes et participants qui travaillent sur cet enjeu proviennent d'une variété de pays et amènent leur point de vue sur la diversité de toutes les sociétés. L'équipe d'animation, qui est aussi diversifiée, contribue aux discussions sur le respect des droits des personnes LGBTQI.

- Pour certaines personnes, les droits des personnes LGBTQI sont considérés comme allant à l'encontre des principes religieux.

Il peut nous arriver de discuter de cet enjeu et de rappeler aux participantes et participants que les croyances religieuses sont personnelles et différentes d'une personne à l'autre et que les valeurs communes de toutes les religions sont l'amour, le respect et la compassion. Chaque personne demeure libre de ses opinions et de ses idées. Par contre, les idées doivent s'exprimer dans le respect, sans haine et sans porter atteinte à la dignité d'une autre personne. Nous utilisons toujours l'approche fondée sur les droits humains comme cadre de référence pour nos interventions.

Conclusion

L'intégration des droits des personnes LGBTQI au PIFDH représente un succès pour Equitas. Le PIFDH pousse la réflexion critique des participantes et participants, ce qui leur permet de poser des questions qui pourraient être difficiles dans d'autres contextes. Cette réflexion critique leur permet de réfléchir à eux-mêmes et à leurs actions à la lumière des principes et valeurs des droits humains.

Nous avons observé au fil des années un intérêt et un soutien grandissant de la part des gouvernements provinciaux et fédéraux pour le travail sur les droits des personnes LGBTQI. Ce contexte favorable est propice à nos actions et nous permet de continuer à travailler sur le respect des droits des personnes LGBTQI.

Le succès du PIFDH guide la notre réflexion à Equitas sur l'intégration des droits des personnes LGBTQI dans d'autres programmes mis en œuvre ailleurs dans le monde. Nous avons eu la chance de lancer un nouveau projet en Haïti pour protéger les droits des personnes LGBTQI et lutter contre la discrimination, la stigmatisation, l'exclusion et les actes de violence. Financé par l'Union européenne, le projet sera déployé jusqu'en avril 2019.

⁵ Pour plus de détails sur ce projet, consultez : <https://equitas.org/fr/news/strengthening-the-movement-against-homophobia-and-for-the-rights-of-lgbti-people-in-haiti/>

